

## UN OURSIN FOSSILE SUR LE SITE CELTIQUE DE GOINCET EN FOREZ (PONCINS, DÉP. LOIRE) ET LA PERSPECTIVE DE *L'OVUM ANGUINUM*

Le site proto-urbain celtique de Goincet est placé à l'intérieur de la plaine du Forez, un *Graben* fermé d'origine tertiaire dans la partie orientale du Massif central français (fig. 1-3). Un oursin fossile y a été mis au jour, au cours de sondages de diagnostic archéologique réalisés en 1997 à Goincet en Forez (Poncins, dép. Loire; fig. 4)<sup>1</sup>. Compte tenu de la situation sédimentologique cristalline et archéologique, à proximité de la principale confluence de cette plaine entre le Lignon et la Loire, la présence d'un tel «objet» était à double titre curieuse. Un premier examen a révélé que cet échinoderme fossile appartenait au genre *Echinocorys*. Ce genre fait son apparition au Turonien (Crétacé supérieur) et disparaît totalement au début de l'Eocène après avoir eu son apogée au cours du Sénonien. Il était donc intéressant, dans un premier temps, de déterminer de façon plus précise cet oursin qui s'avère être un *Echinocorys vulgaris*, espèce définie par J. P. Brey-nius en 1732. Cette espèce n'ayant vécu qu'au Sénonien (et même au Santonien, Sénonien inférieur), dans ce que l'on appelle «la craie à *Micraster coranguinum*», il devenait important de rappeler où sont localisés les terrains sédimentaires marins formés au cours de cette époque géologique puis de rechercher avec plus de précisions les gisements connus ayant déjà livré des fossiles de cette espèce d'oursin.

Les gîtes potentiels d'origine étant tous éloignés du lieu de sa découverte (les plus proches se situant en Savoie, dans l'Aude et, surtout, dans l'Yonne), dans un deuxième temps il nous a paru intéressant de chercher à comprendre qu'elles pouvaient être les raisons de la présence de ce fossile sur le site de Goincet. Ce lieu s'inscrit dans un réseau de plusieurs concentrations de populations celtiques en plaine contemporain de celui des sites de hauteur fortifiés (Vaginay/Guichard/Juliaa 1985). Le site s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares à partir de La Tène C2 (200/130 av. J.-C.) et au moins jusqu'au début du Haut-Empire marqué localement par la fondation du centre urbain de Forum Segusiavorum (Feurs, dép. Loire) à seulement à 5 km de Goincet sur l'autre rive de la Loire (Vaginay/Guichard 1988).

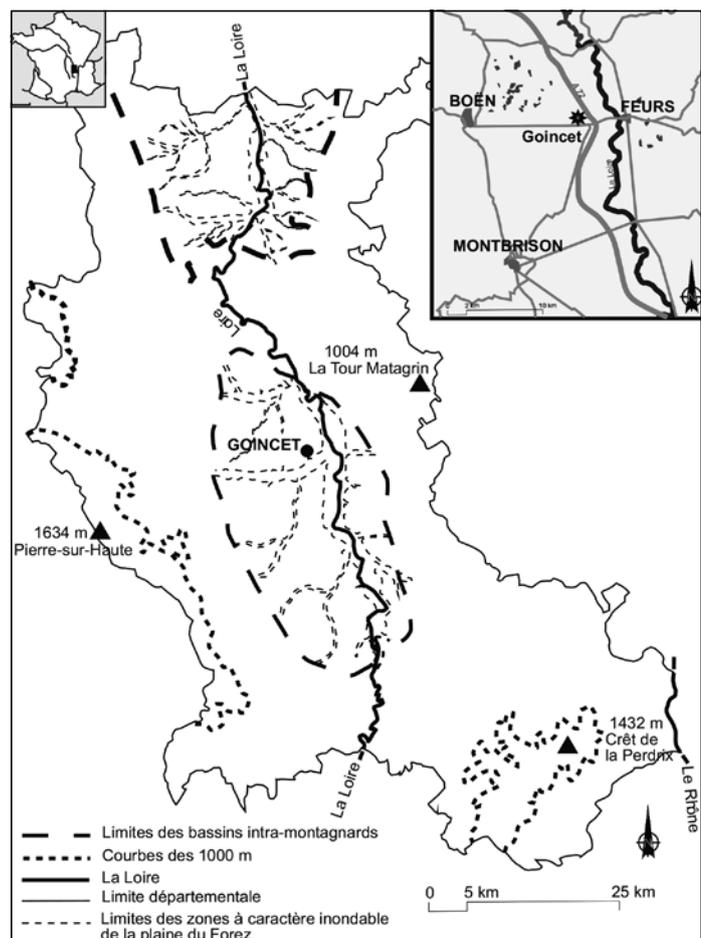
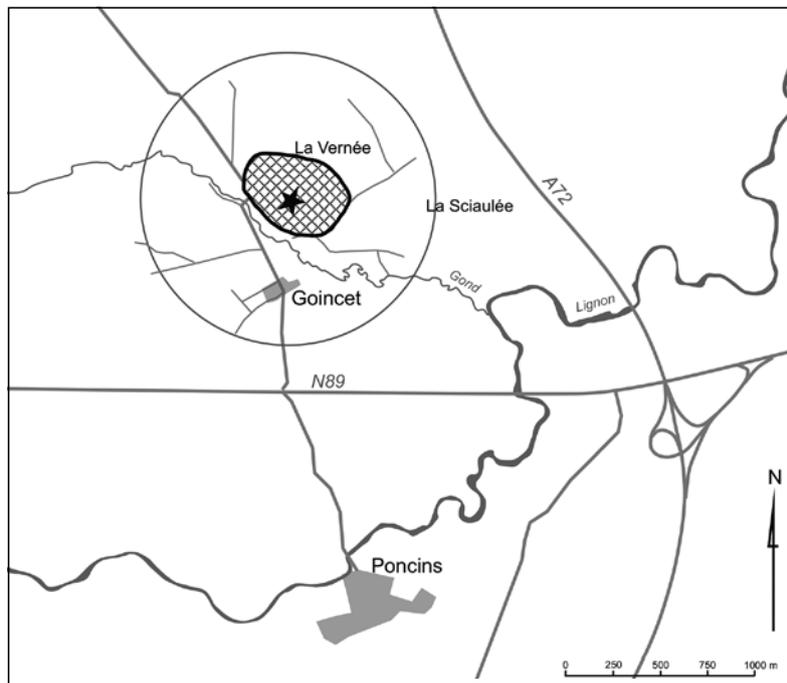
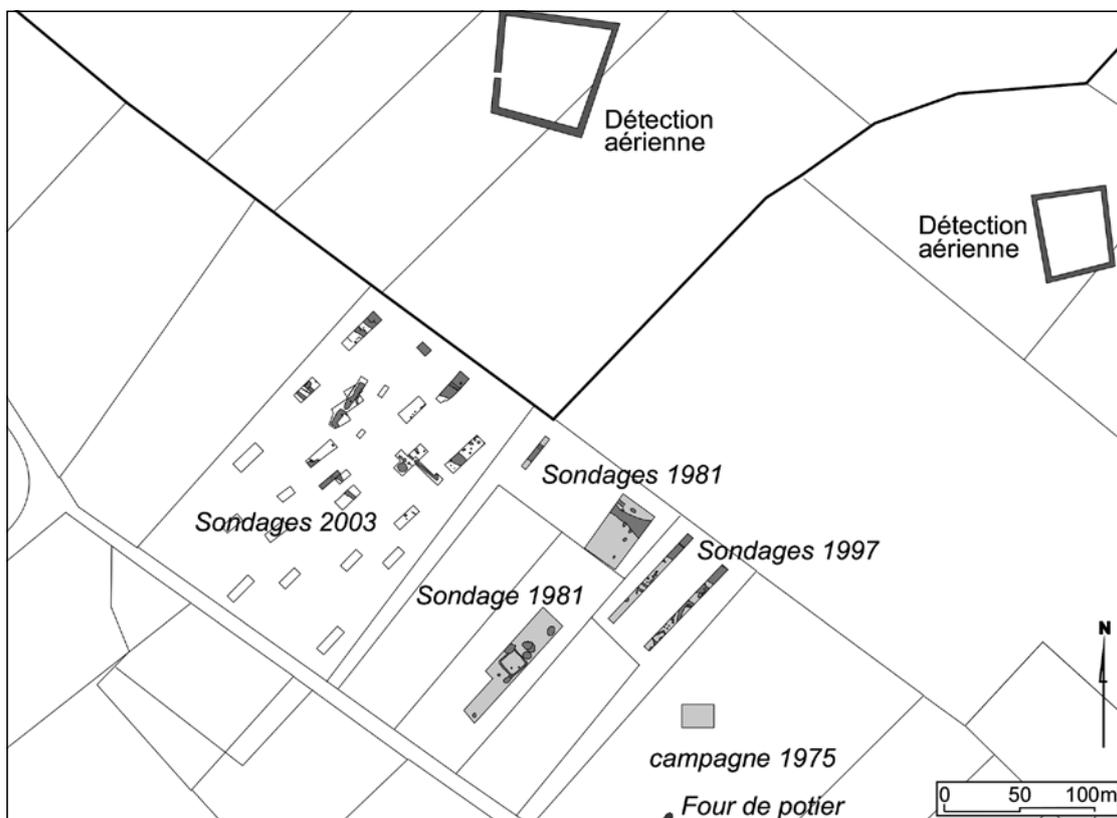


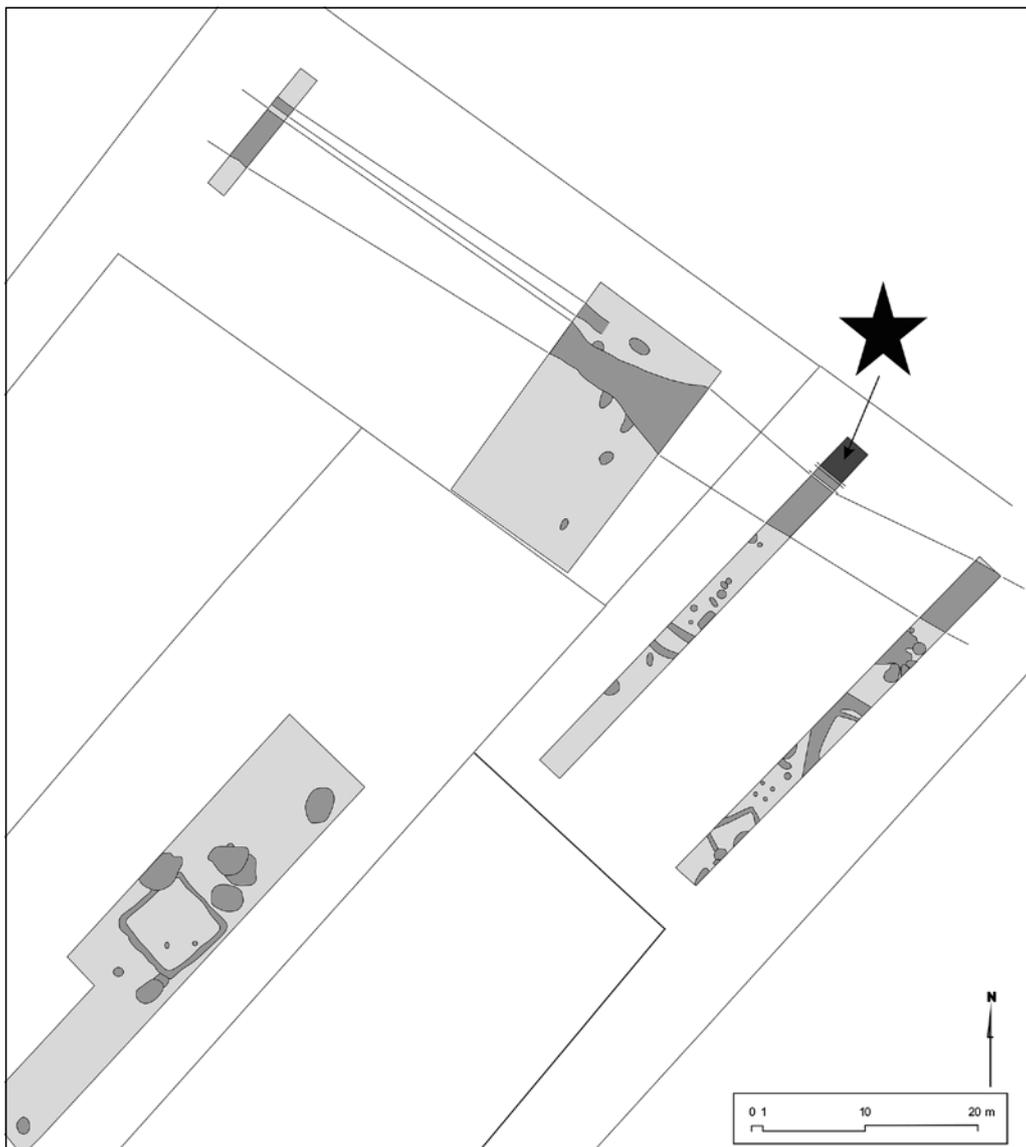
Fig. 1 Localisation du site de Goincet à Poncins dans la Loire. – (Carte V. Georges).



**Fig. 2** Environnement topographique de la découverte à l'intérieur du site représenté dans son étendue établie en prospection. – (D'après Lavendhomme 1997a; Jacquet/Lucas-Gonzales/Mazuy 2006, modifié).



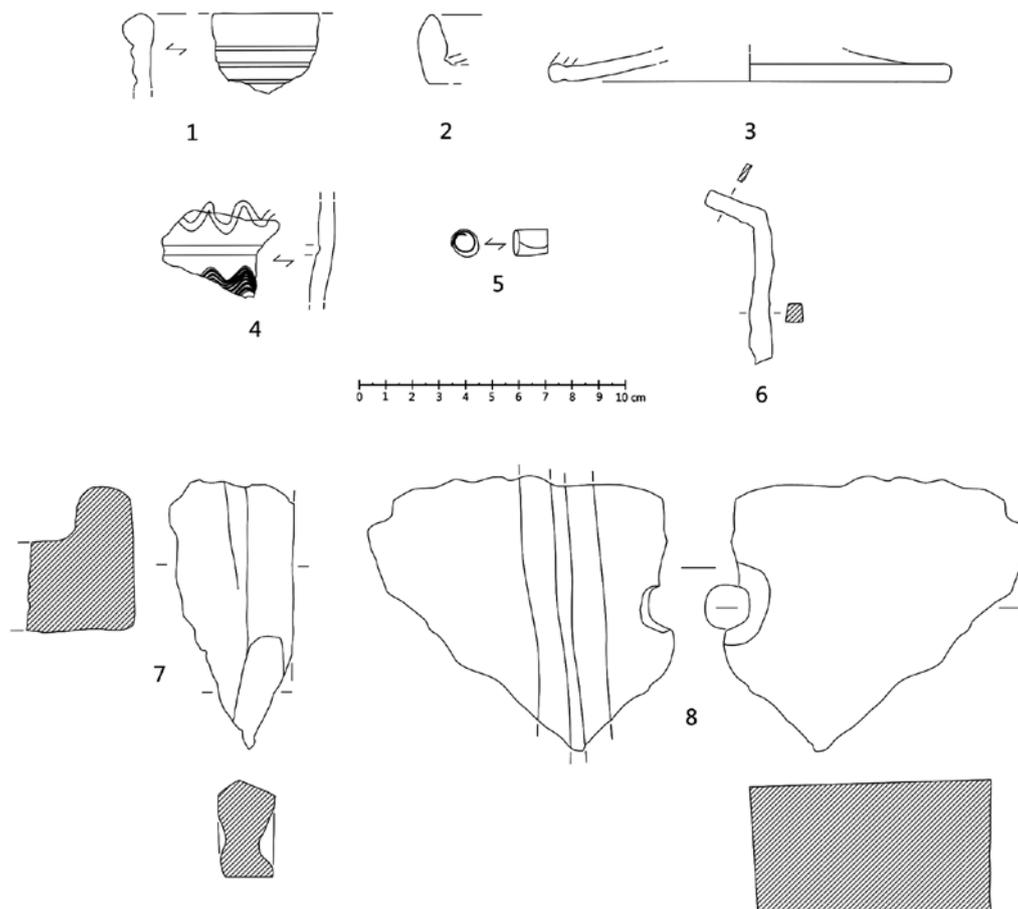
**Fig. 3** Localisation des campagnes successives de sondages. – (D'après Jacquet/Lucas-Gonzales/Mazuy 2006, modifié).



**Fig. 4** Contexte de découverte de l'oursin fossile en bordure de la voie gauloise. – (D'après Jacquet/Lucas-Gonzales/Mazuy 2006, modifié).

## LE CONTEXTE DE DÉCOUVERTE

L'oursin fossile gisait dans un niveau épais d'une dizaine de centimètres en compagnie de tessons en céramique et de quelques fragments en fer ou en alliage cuivreux avec la présence de scories métalliques. La couche fouillée à l'extrémité nord-est de la tranchée 2, est limitée au sud-ouest par un fossé en bordure d'une voie gauloise (**fig. 4**). Le niveau inférieur est un sol à petits cailloutis tassés et posé sur le substrat géologique. Une bordure en tessons d'amphores pilées, large de plus d'une quarantaine de centimètres sépare le sol du fossé. Elle pourrait correspondre à une sablière basse (Lavendhomme 1997a). Un niveau intermédiaire limoneux brun jaune, compact, large d'environ 25 cm, relie le lit d'amphore au fossé. Seuls quelques fragments de pièces métalliques étaient posés sur le sol. Ce niveau de circulation se poursuit au-

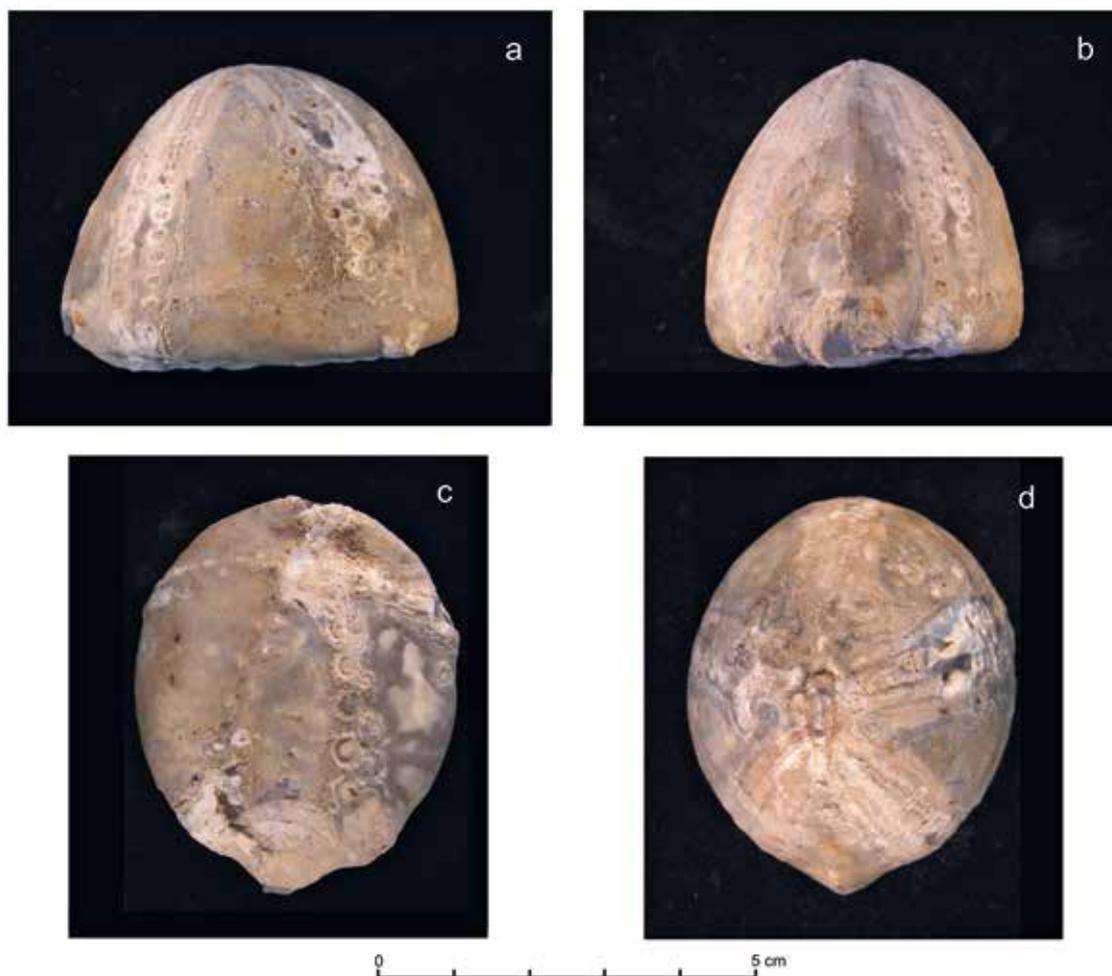


**Fig. 5** Mobilier archéologique: **1** bord droit en bourrelet avec cannelures horizontales prélabiales. – **2** bord droit de coupe à pied. – **3** couvercle. – **4** paroi externe avec cannelures et décors ondulés. – **5** tôle en alliage cuivreux enroulé. – **6** pièce métallique forgée. – **7** rebord de *tegula*. – **8** élément perforé de terre cuite architecturale à cuisson oxydante avec deux digitations parallèles linéaires. – (Dessins V. Georges).

delà du sondage en direction du nord-ouest. Il s'est affaissé localement d'au moins 20 cm. Cette dépression est comblée par un remplissage de limon jaune compact qui ne contenait aucun artefact.

L'environnement immédiat du sondage est riche et permet de suivre précisément le tracé de la voie. La fonction des petits enclos quadrangulaires reste indéfinie. De plus grands enclos sont visibles à proximité en photos aériennes (**fig. 3**). Certaines fosses recèlent des dépôts à connotation rituelle. Il s'agit de résidus de combustion avec la présence d'os de faune brûlés et de vaisselles fines de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (Jacquet/Lucas-Gonzales/Mazuy 2006). Une fosse similaire de la fin du 2<sup>e</sup> ou du début du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. est à signaler à 10 km sur la commune de Saint-Agathe-la-Bouterresse (départ. Loire; Nourissat/Guyon/Jacquet 2007).

Notre échinoderme repose quant à lui sur la couche superficielle d'un sol en bordure d'une voie intérieure. Le mobilier archéologique de ce niveau d'occupation avant abandon de ce secteur du site (**fig. 5**), regroupe une proportion notable de déchets de production métallique (bronze et fer). La céramique présente avec les fragments d'amphore Dressel 1 s'apparente aux productions de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. avec en particulier les deux rebords de formes hautes et basses fumigés caractéristiques (Lavendhomme/Guichard 1997; Genin/Lavendhomme 1997). Les fragments de *tegula* ne constituent pas un indicateur chronologique clair vu la précocité de sa présence à Roanne (départ. Loire) à La Tène D2 et à Vaise (départ. Rhône) dès La Tène D1 (Lavendhomme/Guichard 1997).



**Fig. 6** L'oursin fossile de Goincet de l'espèce *Echinocorys vulgaris* sous quatre vues différentes: face orale (a), face aborale (b), profil latéral (c) et profil arrière (d). – (Photos M. Philippe).

## LA DESCRIPTION DE L'OURSIN

Il s'agit d'un moulage interne silicifié (fig. 6). Ses dimensions sont les suivantes: longueur 53 mm, largeur 43 mm, hauteur 41 mm. Il est conservé au Centre de documentation archéologique départemental de la Loire, à Roanne.

C'est un oursin fossile sur lequel les cinq zones ambulacraires sont parfaitement visibles. Ces dernières ne forment pas de pétales mais sont continues, depuis l'apex (partie la plus haute de l'oursin) jusqu'à l'ambitus qui limite la face aborale (ou supérieure) et la face orale (ou inférieure) avant de se prolonger sur la face orale, jusqu'au péristome (la bouche). La face aborale est plus ou moins conique tandis que la face orale est pratiquement plane. Le système apical est allongé. Le périprocte (l'anus), bien que peu visible en raison du mauvais état de fossilisation de cette partie du fossile, n'est pas inclus dans le système apical mais s'ouvre sur le bord de la face orale, à l'opposé du péristome.

Nous avons donc affaire à un échinide dit irrégulier. Le péristome, pour sa part, s'ouvre à environ 1 cm du bord, dans une petite dépression, à la confluence des cinq zones ambulacraires.

## LA DÉTERMINATION DE L'OURSIN

Cette description succincte suffit amplement pour rattacher notre moulage interne au genre *Echinocorys* (ordre des Holastéroïdes, famille des Holastéridés). Plusieurs noms entrent dans la synonymie de ce genre: *Echinocorytes*, *Ananchytes* (parfois orthographié *Ananchites* ou encore *Anancites*), *Galea*, *Galeola*, *Oolaster* (Lambert/Thiéry 1966, 417-419), mais c'est la première désignation, *Echinocorys*, publiée par J. P. Breynius en 1732 et officialisée par N. G. Leske en 1778, qui doit être maintenue en raison de la «loi de priorité».

Dans leur «Essai de nomenclature raisonnée des échinides», J. Lambert et P. Thiéry (1966) n'indiquent pas moins de 30 espèces appartenant à ce genre *Echinocorys*. Mais on sait pertinemment qu'il était courant, à l'époque, de considérer la moindre petite différence morphologique pour créer une nouvelle espèce, alors qu'actuellement on a plutôt tendance à la comprendre dans son sens large (Philippe 1998, 26). Parmi tous ces taxons, il n'est pas toujours facile de savoir si l'on a affaire à de véritables espèces ou à des variétés, voire à de simples «formes». Toute la difficulté consiste à sélectionner les bons critères de détermination. En outre, notre fossile étant un moulage interne, les détails d'ornementation des différentes plaques du test de l'oursin nous sont inconnus, l'apex n'est pas suffisamment bien conservé pour examiner la disposition relative des plaques ocellaires et des plaques génitales (disposition très importante en systématique), les radioles (piquants) sont forcément absents etc. La détermination spécifique se limite donc à la forme générale.

Celle-ci correspond tout à fait à la forme typique de «la craie à *Micraster coranguinum*» du Kent (Angleterre) et désignée dès 1732 par J. P. Breynius sous le nom d'*Echinocorys vulgaris*. En effet, le test est sub-hémisphérique, un peu plus long que large, la face aborale est élevée et renflée dans les interambulacres, la face orale, plane, a ses bords étroits, faiblement arrondis. De plus, les flans forment, depuis l'apex jusqu'à l'ambitus, une courbe régulière et la rencontre de leurs plans convexes détermine, en arrière (au milieu de l'interambulacre 5) une carène qui remonte jusqu'à l'apex et qui forme une sorte de saillie, sur la face orale, dans laquelle s'ouvre le périprocte (**fig. 6a**).

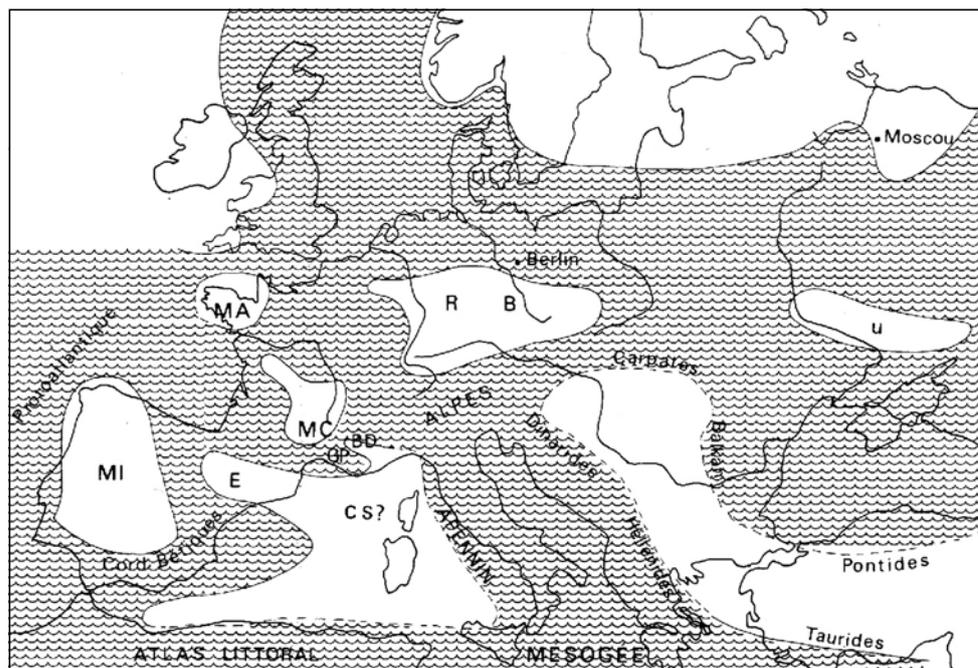
On peut donc considérer, sans grand risque d'erreur, que notre moulage interne recueilli dans les fouilles de Goincet appartient bien à l'espèce *Echinocorys vulgaris* plutôt qu'à une autre espèce, assez proche, *Echinocorys ovatus*, du Campanien, avec laquelle elle est d'ailleurs souvent confondue. Cette dernière a sa face orale plus allongée et plus étroite en arrière, avec le périprocte davantage éloigné du bord, sa forme est bien plus ovoïde ce qui lui a valu son nom spécifique, son apex est plus petit et surtout moins allongé.

## LES GÎTES POTENTIELS D'ORIGINE

Comme indiqué précédemment, la forme la plus typique d'*Echinocorys vulgaris* se trouve dans «la craie à *Micraster coranguinum*» du comté de Kent et, en particulier, dans le gisement de Gravesend. Stratigraphiquement, ces terrains sont d'âge Sénonien (Crétacé supérieur), compris entre –88 et –65 millions d'années environ. Pour être plus précis, rappelons que J. Lambert (1903) plaçait cette espèce d'*Echinocorys* dans ses niveaux H, J et L qui correspondent au sous-étage géologique du Santonien. Il semble bien cependant que l'espèce a également perduré au cours du Campanien. C'est en tout cas dans cet étage que F. Demnard et D. Néraudeau mentionnent cet oursin (2001).

Or, il est bien connu qu'au cours du Crétacé supérieur, le Massif central n'était pas recouvert par la mer (**fig. 7**) et, comme tous les échinides sont (et ont été) des animaux strictement marins, notre exemplaire n'est forcément pas de provenance locale. La répartition géographique d'*Echinocorys vulgaris* est très vaste: Angleterre, bien sûr, puisque c'est de là que provient le spécimen dont J. P. Breynius s'est servi pour définir

**Fig. 7** Répartition des grandes zones de dépôts marins du Crétacé supérieur à partir de la carte paléogéographique du Mésozoïque. – (D'après Pomérol 1975).

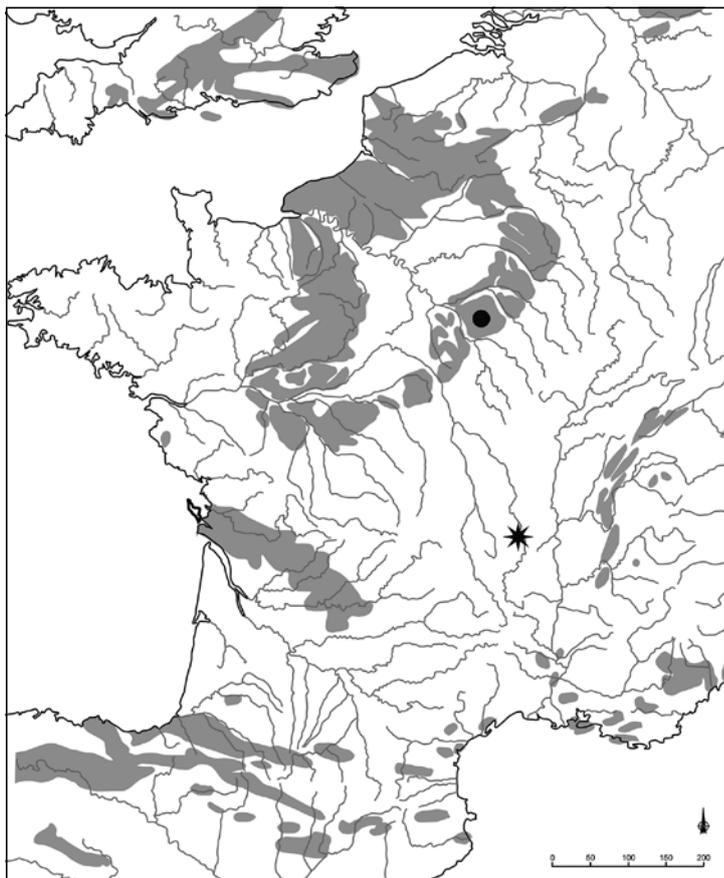


l'espèce, mais aussi Belgique, Allemagne, Suède, Russie, Italie etc. On la trouve aussi dans les principaux bassins sédimentaires en France. J. Lambert (1903) signale sa présence en Normandie (à Elbeuf, dép. Seine-Maritime), dans le département de l'Yonne (à Paron, à Sens, à Courtois et à Pont-sur-Yonne), dans le département de l'Aude (à Rennes-les-Bains) où G. Cotteau la mentionne aussi à Soulatge et à Sougraigne ainsi qu'en Chartreuse (Cotteau 1863, 45 p.) où L. Savin l'a recueillie à La Pointière, près de Saint-Pierre-d'Entremont et au sommet du Trélod, à Aillon-le-Jeune, en Savoie (Savin 1902, 43) ainsi qu'à La Ruchère et à l'Es-sart-Rocher, en Isère (Savin 1905, 33) etc.

Dans son étude «Echinides fossiles des Pyrénées» G. Cotteau (1863, 45 p.) indique la présence de cette espèce dans les Pyrénées-Atlantiques, à Bidart; en Gironde, à Villagrains; dans les Landes, à Tercis; dans les Hautes-Pyrénées, au cirque de Gavarnie; en Haute-Garonne, à Gensac (de Boulogne), à Monléon, à Larroque, à Roquefort (sur Garonne), à Ausseing, à Caseneuve (près d'Aurignac) etc.

Dans la célèbre «Paléontologie française», sous la direction d'A. d'Orbigny, le tome consacré aux «Echinoïdes irréguliers des terrains crétacés»<sup>2</sup>, de nombreux autres gisements à *Echinocorys vulgaris* sont mentionnés (Cotteau 1853, 58-67 pls. 804-808), mais G. Cotteau regroupait certainement plusieurs espèces affines. Quoi qu'il en soit, tous ces gisements sont situés dans les mêmes secteurs paléogéographiques que ceux mentionnés ci-dessus: dans le Bassin parisien, où s'étalait alors «la mer de la craie» (dép. Oise, Eure, Yonne, Seine-Maritime, Somme, Marne, Manche, Seine-et-Marne, Loire et Cher); dans le Bassin aquitain (dép. Charente-Maritime, Landes, Dordogne, Gers, Pyrénées-Atlantiques); dans le golfe de Basse-Provence (dép. Aude); et dans le golfe rhodanien au sens large (dép. Var, Alpes-de-Haute-Provence, Isère et Savoie).

A côté de la forme typique, d'autres ont été décrites, notamment les variétés *scutata* et *striata* provenant, elles aussi, des terrains sénoniens des mêmes régions. La variété *scutata* semble rare dans les gisements français; elle a été recueillie à Sens et à Verlin (dép. Yonne), à Chartres (dép. Eure-et-Loir) et à Barentin (dép. Seine-Maritime). Par contre la variété *striata* existe dans de nombreux sites: Sens, Paron, Saint-Martin-



**Fig. 8** Affleurements des étages géologiques du Crétacé supérieur susceptible de livrer des gisements primaires à *Echinocorys vulgaris* en lointaine périphérie de la plaine du Forez. – \* site de Goincet à Poncins (départ. Loire); ● moules internes silicifiés d'*Echinocorys vulgaris* à l'affleurement dans le département de l'Yonne; en grisé: aire d'affleurement du Crétacé supérieur. – (Carte M. Philippe/V. Georges).

du-Tertre, Courtois, Villenavotte, Pont-sur-Yonne, Villiers-Louis et Soucy (départ. Yonne); Chalons-sur-Marne et Muizon (départ. Marne); Beauvais, Hardivilliers et Breteuil (départ. Oise); La Pointière (départ. Savoie) etc. Sans exclure une provenance encore plus lointaine de plusieurs centaines de kilomètres, le spécimen recueilli à Goincet ne peut donc pas provenir d'une localisation située à moins de 150 km (**fig. 8**). On notera que la plupart des moulages internes silicifiés recensés dans les collections (notamment au Muséum d'histoire naturelle de Lyon et à l'Université Claude Bernard-Lyon 1, qui regroupe aussi les collections de l'École nationale supérieure des mines de Paris) proviennent des «argiles à silex» du Sénonien de Bourgogne et, principalement du département de l'Yonne. C'est donc plus vraisemblablement de ce secteur géographique qu'a des chances de provenir notre spécimen.

## L'OBJET ARCHÉOLOGIQUE

Aucune trace d'utilisation, ni impacts, ni surface d'abrasion, ni perforation n'ont été relevés sur la pièce archéologique; rien ne vient argumenter un usage pratique contrairement par exemple à une plaque d'aiguillage en schiste retrouvée à proximité dans la même unité stratigraphique. Il semble bien que l'homme ait souvent collecté des objets curieux ou rares sans fonction utilitaire au sens terre à terre du terme. Il semble même que ce phénomène soit très ancien. Déjà l'homme de Néandertal aurait collecté, gardé, transporté des objets dont des fossiles (Guidotto 1976). À l'échelle régionale, sur le site magdalénien du Rocher

de la Caille (dép. Loire) dans les gorges de la Loire du seuil de Neulise, par exemple, à la fin du Paléolithique, une ammonite a été apportée sur le site (Atrops/Faure 2003). Les exemples seraient nombreux à signaler. Concernant plus particulièrement les oursins fossiles, le cas du site de Goincet n'est pas unique. Dans leur étude, F. Demnard et D. Néraudeau recensent, seulement en France, pas moins de 117 sites archéologiques avec présence anormale, et donc sans doute intentionnelle, d'oursin(s) fossile(s) (Demnard/Néraudeau 2001).

En fait, comme il remarque J. Gomez de Soto, parmi la liste dressée par F. Demnard et D. Néraudeau (2001), des découvertes ont été effectuées en milieux perturbés ou incertains. Sans compter certaines mentions suspectes signalées, au dire de J. Gomez de Soto, par des »affabulateurs notoires« (Gomez de Soto 2002, 388). Ce dernier fait un examen critique des trouvailles d'oursins fossiles, essentiellement perforés, mises au jour dans le Centre-Ouest de la France dans des contextes archéologiques post-paléolithiques. De nombreux ramassages ayant été effectués en surface, J. Gomez de Soto affirme avec raison que »trouver un oursin perforé dans les labours sur un habitat néolithique ou un site occupé du Néolithique à la période gallo-romaine ne signifie pas que ce fossile y fut apporté par les hommes de ces périodes« (Gomez de Soto 2002, 387). Il paraît évident que, si l'on ne tenait compte que des découvertes faites en milieu clos, dans une stratigraphie non bouleversée, le nombre de sites archéologiques avec oursins fossiles, perforés ou non, serait limité (Gomez de Soto 2002; Farago-Szekeres/Favreau/Gomez de Soto 2003).

Or, c'est précisément le cas du site de Goincet, ce qui confère encore un plus grand intérêt à la découverte de notre *Echinocorys vulgaris*.

Il n'en reste pas moins vrai que le travail de F. Demnard et D. Néraudeau est très intéressant en raison du recensement de tous les sites archéologiques dans lesquels la présence d'oursins a été mentionnée même si, comme on vient de le mettre en évidence, il eut été important de vérifier l'exactitude de certaines mentions. Mais cette étude a aussi le mérite d'indiquer, lorsque la détermination est possible, à quels genres ou à quelles espèces appartiennent les oursins recueillis dans les principaux sites préhistoriques ou archéologiques. Il est aussi fait mention des principaux champs d'utilisation possibles – symboliques, fonctionnels.

Se référant à cette étude à visée exhaustive, on peut noter que le site archéologique de Goincet est le premier à avoir livré un oursin fossile dans le département de la Loire, et même dans l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Seuls une douzaine de sites archéologiques (uniquement six en France) ont livré des *Echinocorys*. Encore faut-il remarquer que ces six sites (trois en Seine-Maritime: la forêt de Rouvray, à Rouen [Néolithique: Gallo-Romain]; l'atelier des Sapinières, au Havre [Campaniforme]; Theuville-aux-Maillots [Néolithique]. – Un dans le Pas-de-Calais: Grozilles, à Arras [hors contexte archéologique]. – Deux dans la Somme, à Beuvraignes [3<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.]) sont situés dans des zones à proximité d'affleurements de terrains crétacés supérieurs susceptibles de livrer de tels *Echinocorys*. Quant à l'espèce *Echinocorys vulgaris* déterminée avec certitude, elle n'avait été recueillie, jusqu'à la découverte faite à Goincet, que dans deux sites archéologiques: celui du Havre et celui de Theuville-aux-Maillots (Demnard/Néraudeau 2001). Enfin, l'oursin de Goincet n'était pas dans une sépulture, comme c'est notamment le cas de plus de 200 spécimens de *Micraster* et d'*Echinocorys* disposés tout autour de la double sépulture mise au jour dans le tumulus de Dunstable Downs (Bedfordshire) en Grande-Bretagne et attribuable au Néolithique final ou à l'âge du Bronze ancien (Smith 1894).

On peut donc s'interroger, à ce stade, sur les raisons de la présence de ce moulage interne d'*Echinocorys vulgaris* sur le site celtique de Goincet. S'agit-il, d'un simple objet recueilli par curiosité puis conservé en souvenir? D'une amulette porte-bonheur? D'un gage de prospérité? D'une »pierre de tonnerre« censée protéger de la foudre? D'une »pierre à venin« censée protéger des maladies? Ou plus ou moins que tout cela? En vérité, il semble bien difficile d'aller plus loin à moins de faire appel à deux autres découvertes archéologiques majeures et à un texte célèbre de Pline l'Ancien.

## LA PERSPECTIVE DE L'OCCURRENCE SYMBOLIQUE D'UN OVUM ANGUINUM

Pline l'Ancien, *Naturalis historia* XXIX, 52:

»Il existe en outre une autre espèce d'œuf en grand renom dans les Gaules et dont les Grecs n'ont pas parlé. [En été], des serpents s'entrelacent en grand nombre; avec leur bave et l'écume de leur corps ils façonnent une sorte de boule appelée *urinum* [cela s'appelle œuf de serpent]. Les druides disent que cette façon d'œuf est projetée en l'air par le sifflement des serpents et qu'il faut la rattraper dans un manteau sans lui laisser toucher la terre; que celui qui s'en est emparé doit s'enfuir à cheval, car les serpents le poursuivent jusqu'à ce qu'il soient arrêtés par l'obstacle d'une rivière; l'épreuve qui fait reconnaître cet œuf est qu'il flotte contre le courant, même s'il est attaché avec de l'or. De plus, avec cette ingéniosité qu'ils ont à envelopper de mystère leurs mensonges les Mages prétendent qu'il faut les prendre pendant une certaine lune, comme s'il dépendait de la volonté humaine de faire coïncider avec cette lune l'opération des serpents. J'ai du reste vu cet œuf: il était de la grosseur d'une pomme ronde moyenne, et sur sa coque se remarquaient de nombreuses cupules cartilagineuses semblables à celles dont sont munis les bras des poulpes. Les druides vantent fort son merveilleux pouvoir pour faire gagner des procès et pour faciliter l'accès auprès des souverains, mais c'est une si grande imposture qu'un chevalier romain du pays des Voconciens qui, au cours d'un procès, en portait sur [dans] son sein, fut mis à mort par l'empereur Claude sans aucun autre motif que je sache. Pourtant ces enlacements de serpents et leur union féconde semblent être la raison qui a déterminé les nations étrangères à entourer, en signe de paix, le caducée de l'image de serpents; c'est l'usage en effet que les serpents du caducée n'aient pas de crête« (traduction Le Roux 1967).

Le récit de Pline teinté de neutralité et de scepticisme ne rate pas l'occasion de signaler la valeur assignée à l'*ovum anguinum* par l'autorité religieuse celte. Son appétence scientifique l'a également conduit à décrire en bon naturaliste un objet indépendamment de la valeur mythique accordée à celui-ci. Comme l'a relevé F. Le Roux en 1967, Pline opère deux niveaux de lecture. La description minutieuse de l'artefact qu'il a eu entre les mains est totalement indépendante du dogme religieux.

La description de l'objet présenté à Pline est suffisamment explicite pour identifier un spécimen d'oursin fossile: »J'ai du reste vu cet œuf: il était de la grosseur d'une pomme ronde moyenne, et sur sa coque se remarquaient de nombreuses cupules cartilagineuses semblables à celles dont sont munis les bras des poulpes« (Plin. nat. XXIX, 52; traduction Le Roux 1967). La taille de l'objet et la description de la disposition des cupules indiquées sont conformes aux dimensions et aux zones ambulacraires d'un échinoderme. Les formulations de Pline confortent indéniablement l'hypothèse que les oursins fossiles sont utilisés par les Celtes comme des représentations matérielles du mythe de l'*ovum anguinum* (Le Roux 1967).

F. Demnard et D. Néraudeau ont rejeté ce rapprochement dans leur synthèse sur les oursins fossiles en prétendant »débarrass[er] [l'oursin] des mythes dont il a été affublé par des générations d'auteurs qui s'en tenaient à des interprétations fantaisistes« (Demnard/Néraudeau 2001, 707). La description naturaliste précitée de Pline est omise par les auteurs et la chose est curieuse puisqu'ils reconnaissent à Pline la qualité de naturaliste. Pourquoi alors ne pas citer la description d'un objet observé par Pline avec son regard de naturaliste et préférer une citation tronquée dont l'origine n'est pas précisée: »En été il se rassemble une multitude de serpent qui s'entrelacent, et sont collés les uns aux autres, tant par la bave qu'ils jettent que par l'écume qui transpire de leur corps: il en résulte une boule appelée œuf de serpent« (Demnard/Néraudeau 2001, 707).

Deux occurrences archéologiques confortent l'usage d'un oursin fossile pour une mise en scène du mythe de l'*ovum anguinum* (Gricourt 1954; Le Roux 1967). L'enfouissement de deux spécimens au centre d'édifices tumulaires, éclaire un phénomène d'une ampleur certaine avec au moins deux points d'observations éloignés: les tumulus de Poiron-Saint-Amand (dép. Deux-Sèvres) et de Barjon (dép. Côte d'Or). Dans le

premier cas, l'oursin a été placé dans un ciste en dalles de schiste (Chauvet 1900; Toutain 1920, 371 note 4). Dans le second, il gisait sur une dalle à la croisée de deux murettes toujours au centre du tumulus<sup>3</sup>. Plusieurs autres mentions anciennes font état de cas de découverte d'échinodermes sous des tumulus proto-historiques en Franche-Comté (Demnard/Néraudeau 2001).

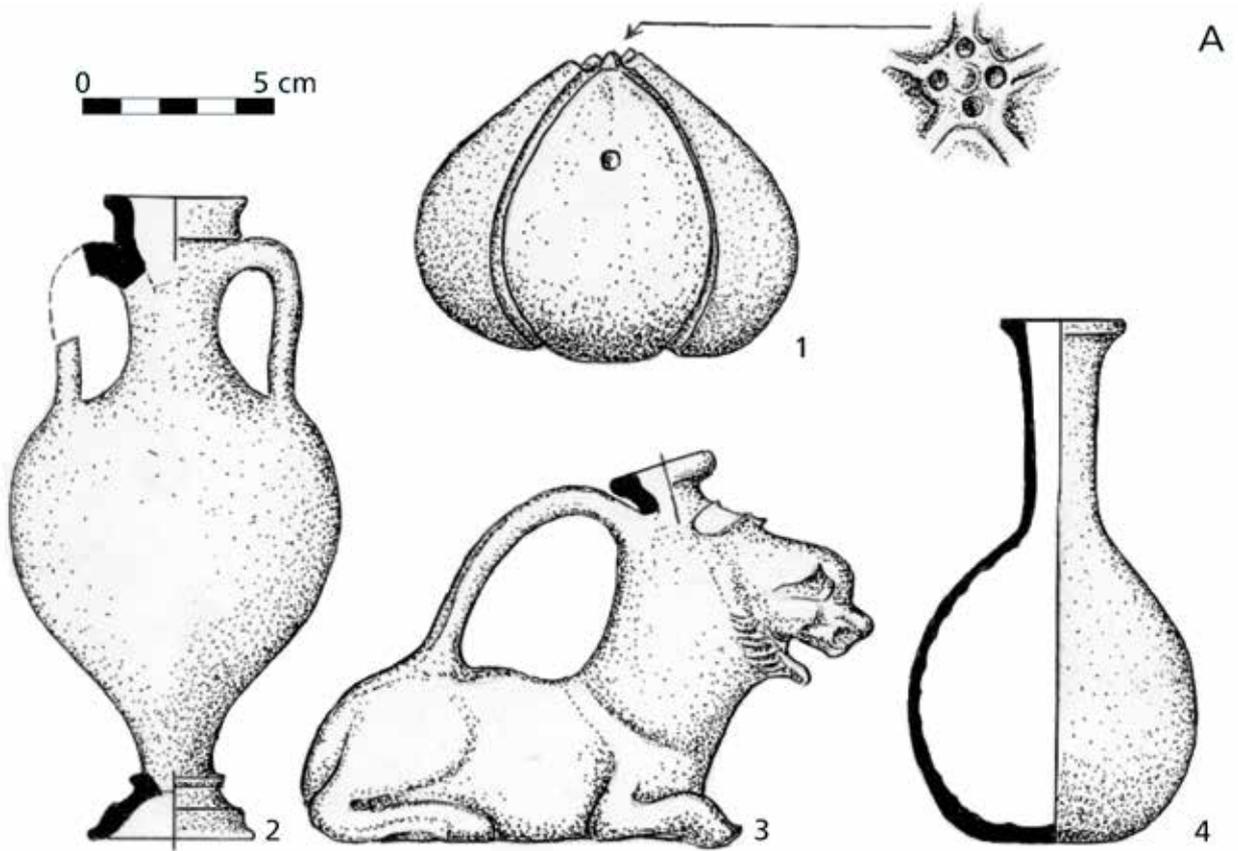
À Goincet, l'éventualité de la présence d'un oursin dans un contexte cultuel ne doit ainsi pas être écartée. Les chevaux en terre cuite, et le chenet à tête de bélier précise des pratiques culturelles tout du moins rituelles à l'intérieur de la sphère domestique (Vaginay/Guichard/Juliaa 1985). L'oursin complète de façon exceptionnelle et complémentaire les artefacts à caractère religieux de ce site ségusiave. L'amulette triphallique retrouvée sur le site par le Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Balbigny est attribuable au début de l'Antiquité et à une influence romaine directe ou indirecte (Trombetta 1999). Les amulettes manufacturées sont par ailleurs très courantes dans l'ensemble des cultures de tradition celtique sans que des représentations d'oursins n'aient pu être identifiées (Pauli 1975).

La haute valeur assignée par les Gaulois aux oursins fossiles suffit à expliquer leur rareté parmi les vestiges celtiques. La pieuse transmission des oursins au sein des communautés religieuses jusqu'à la conquête de la Gaule chevelue doit être envisagée. Les occurrences funéraires gallo-romaines de Vichy (départ. Allier; Pérot 1917) ou de Saint-Marsault dans les Deux-Sèvres (Demnard/Néraudeau 2001) sont l'indice d'un affaiblissement des coutumes celtiques ancestrales au profit de l'émergence de nouvelles pratiques. La représentation d'un oursin fossile sous la forme d'un vase en terre cuite kaolinique et verni plombifère retrouvé dans une fosse à offrandes de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère à Mâcon (départ. Saône-et-Loire) souligne de façon déterminante cette tendance (Barthélemy/Depierre 1990, 25 p.). Le statut de fosse à offrandes et la compagnie de deux autres vases miniatures sous la forme d'une amphorette et d'un lion couché renforcent le caractère cultuel à donner à cette découverte, le tout sous un niveau de vaisselles brûlées et brisées. La croyance en l'*ovum anguinum* reste en mesure de faire la liaison entre l'oursin fossile et son imitation factice à l'intérieur d'une rationalité divinatoire (fig. 9). L'époque antique livre un témoignage concordant en Saintonge sur le site du fanum de Ribérolles à Rivières en Charente<sup>4</sup>.

À cet arrière-plan archéologique, s'en ajoute un autre, historique celui-là. Les édits successifs d'Auguste et de Tibère contre le druidisme sont suivis d'une interdiction totale sous le règne de Claude<sup>5</sup>. Au début de notre ère, l'hostilité impériale obstinée vise une pensée doctrinale trop liée à l'ancien pouvoir de la Gaule indépendante constitué de réseaux aristocratiques très enracinés dans les territoires et potentiellement séditieux face à la nouvelle donne impériale (Suétone, *De vita Caesarum*). Ces données historiques et celles procurées par l'archéologie expliquent que Pline interprète la condamnation à mort du chevalier Voconce comme un effet induit par le port de l'oursin. La lutte engagée contre le druidisme est un moyen de coercition sur les élites gauloises pour les détourner de valeurs potentiellement séditieuses face à l'administration impériale.

À l'échelle eurasiatique, F. Le Roux (1967; 1969) à la suite de J. Gricourt (1954), a décrit la valeur cosmogonique de l'*ovum anguinum*. La métaphore de la graine et de l'embryon appliquée aux oursins fossiles est sans doute très justement synthétisée par cet auteur par la formule d'œuf cosmique. J. Gricourt l'avait quelque peu précédé sur ce point en confrontant le texte de Pline avec une légende populaire persane en 1954<sup>6</sup>. L'étude comparée lui a permis d'avancer que l'*ovum anguinum* sous les traits métaphoriques d'un accouplement de serpent manifestait «une synthèse de la multitude». La fonction didactique de l'oursin fossile pour exprimer une spéculation cosmogonique se fait ainsi jour. Les textes védiques antérieurs au 3<sup>e</sup> siècle av. J.-C. déclinent cette abstraction sur le thème de l'embryon d'or qui font échos à celle de l'*ovum anguinum* (Eliade 1978, 237). La couleur jaune du matériau fossile silicifié a pu participer à l'image métaphorique de l'or reprise par Pline et bien d'autres textes sur l'embryon d'or<sup>7</sup>.

On retrouve dans la nécropole de Deverni en Thessalonique, une paire de vases céramiques mastoïdes à vernis noir recouverts d'une feuille d'or (Koukouvou 2011). Datés de la fin du 4<sup>e</sup> ou du début du 3<sup>e</sup> siècle



av. J.-C., ils renvoient potentiellement à la même trame symbolique. Le lien conceptuel et métaphorique entre le sein nourricier et l'embryon d'or est latent. Une fois renversés, les vases peuvent ainsi apparaître (y compris par leur taille réduite) comme des embryons d'or. La pensée religieuse protohistorique est pénétrée des multiples aller-retours entre les dimensions macrocosmique et microcosmique sur le vaste espace eurasiatique, par exemple dans l'étroite association entre le souffle humain et le vent dans les textes védiques (Eliade 1978). Aussi, l'embryon d'or et l'œuf de serpent sont associés aux eaux vives de «l'avant-Monde» dans les mythes celtes, indiens et slaves (Sterckx 2009).

La thématique cosmogonique de l'embryon se perpétue vraisemblablement dans la statuaire gallo-romaine sous la forme d'une bourse. Ce dernier attribut est récurrent tantôt auprès du Mercure gaulois tantôt de Rosmerta ou d'autres minerves gauloises, parfois dans des représentations conjointes. A. Zavoroni a ainsi pu parler d'un symbole de régénération relatif à cette imagerie (2008). Les deux puissances tutélaires séguisiennes locales reconnues sous les vocables de Lug et Segeta prodiguant abondance et fécondité (Georges 2007). Leurs fonctions divines s'accordent avec la thématique cosmogonique de l'oursin. Par ailleurs, la posture du chevalier voconce avec son œuf de serpent ne se retrouve-t-elle pas dans la statuaire gallo-romaine représentant le Mercure gaulois affublé d'une bourse?

## CONCLUSION

L'origine lointaine de l'oursin découvert à Goincet illustre une importation dans une région dépourvue en échinoderme fossile: la plaine du Forez. D'après ce que l'on sait des conditions de fossilisation et des gisements potentiels, le moulage interne silicifié d'*Echinocorys vulgaris* indique la région de l'Yonne et les horizons sénoniens de la région bourguignonne comme provenance la plus probable ou d'une autre région tout aussi lointaine. Ce déplacement direct ou indirect sur longue distance manifeste l'attrait des Celtes pour les curiosités minérales que sont les oursins fossilisés. Le mythe de l'*ovum anguinum*, explique vraisemblablement la notoriété et donc la diffusion des oursins fossiles en tant que représentation symbolique parmi des peuples partageant des mœurs et des valeurs comparables, mais ne disposant pas d'oursins fossiles de façon égale. L'uniformisation socio-économique et culturelle à l'origine des grands *oppida* et des grands habitats de plaine dont Goincet facilite incontestablement l'échange sur de grandes distances comme les rassemblements sacerdotaux mentionnés dans la guerre des Gaules (Perrin/Decourt 2002, BG VI 13-14). La charge symbolique assignée aux oursins fossiles perdure sous une forme encore vigoureuse après la conquête. La bravade du chevalier voconce qui se présente devant Claude muni d'une représentation de l'*ovum anguinum* l'atteste, tout comme l'oursin fossile factice de la nécropole des Cordeliers à Mâcon. Ces éléments dénotent une spiritualité celtique encore vivace ayant partie liée à une forme de résistance à la romanisation et que Claude et ses prédécesseurs ont estimé nécessaire de contrer avec des édits de plus en plus radicaux.

---

**Fig. 9 1A-B** flacon en terre blanche en forme d'oursin fossile retrouvé dans une fosse à offrandes au sein de la nécropole des Cordeliers à Mâcon (départ. Saône-et-Loire; seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.). La face orale rappelle celle de pratiquement tous les échinides réguliers. La perforation dans la zone interambulacraire correspond à l'ouverture du récipient sans rapport donc avec l'anatomie d'un oursin fossile. On note l'absence de tubercules qui auraient pu permettre de préciser le fossile qui a inspiré cet artefact en terre cuite (observations M. Philippe). – **2-4** autres céramiques miniatures de la fosse. – (Dessins d'après Barthélemy/Depierre 1990; photos D. Barthélemy).

C'est donc tout une part de la spiritualité celtique que nous invite à remettre en avant cette découverte peu commune sur le site de Goincet, le quel est, semble-t-il, abandonné dès le début de notre ère au profit du centre urbain de Forum Segusiavorum. Un déplacement de la population de Goincet dans un quartier attenant au Forum peut être envisagé. Le recouvrement d'une nécropole indigène par le *cardo-decumanus* de cette capitale de cité est de nature à caractériser l'apport massif de population autour du nouveau cœur de cité construit *ex nihilo* (Valette 1999). Le regroupement des élites sur ce centre de décisions politiques a pu logiquement s'accompagner de celui de leurs clientèles respectives. On sait par ailleurs que les notables allobroges avait investi Vienne leur capitale de cité tout en conservant leur domaines aristocratiques respectifs (Perrin/Decourt 2002). La nouvelle autorité romaine marque en profondeur l'espace de son empreinte au détriment du monde ancien qui demeure toutefois encore vivace avec ses rites et ses mythes celtiques.

## Notes

- 1) Pour le site voir Lavendhomme 1997a; 1997b; Vaginay/Guichard 1984; Vaginay/Valette 1982.
- 2) Cotteau 1853. – Raymond 1907.
- 3) Le tertre E du Mont-Mercure à Barjon contient un oursin de l'espèce fossile *Clipeus* (sic) *ploti* issu du Jurassique moyen niveau bathonien supérieur présent sur place. Ce mont serait dédié à Mercure avec des cas analogues dans les Vosges, en Vendée, en Haute-Marne, dans l'Yonne et dans le Puy-de-Dôme (Ratel 1965).
- 4) Un oursin fait partie des vestiges retrouvés à l'intérieur de fosse 319, une des nombreuses très petites fosses creusées immédiatement au sud du fanum de Ribérolles à Rivières. Le mobilier de la fosse comportait une coupe complète du type Santrot 116 (période Claude-Néron), un clou (comme dans un certain nombre des autres petites fosses du site) et quelques tessons (publication en cours; information inédite que nous devons à M. José Gomez de Soto que nous remercions; courte mention de cette découverte dans: Gomez de Soto 1998; Morel 1971).
- 5) «Il abolit complètement en Gaule la religion atroce et barbare des druides, qui, sous Auguste, avait été interdite aux seuls citoyens...» (Suet. Claud. XXV; traduction d'après Ailloud 1961). Selon A. Grenier (1923), «Les druides se trouvaient, dès ce moment, réduits à l'état de magiciens, devins ou médecins; du moins étaient-ils considérés comme tels et, au titre de magi, ils tombaient sous le coup du décret de Tibère contre les astrologues, les magiciens et, en général, les cultes étrangers qui commençaient à envahir l'empire romain. Malgré tout, le culte druidique proscrit ne se maintint que dans les campagnes où il gardait des racines profondes. De là le nom païen, du latin *paganus*: district de campagne de Gaule et Germanie».
- 6) «Le serpent est naturellement redouté: l'on dit que la personne qu'il poursuit devra traverser sept cours d'eau pour lui échapper. A ce propos certains serpents passent pour producteurs d'une concrétion minérale bonne à porter en amulette contre le mauvais œil et la maladie. A l'époque où les serpents s'accouplent, celui qui cherche cette pierre doit passer un caleçon bleu; sitôt vu les serpents, il enlève son caleçon, le jette sur eux et court jusqu'à ce qu'il ait traversé sept eaux courantes, puis il revient chercher les serpents. Si quelqu'un possède une de ces pierres et va dans la boutique d'un boulanger, les pains collés à la paroi du four tombent aussitôt» (Massé 1938, 201, d'après S. Hèdayat, Neyrengestan [Téhéran 1312]).
- 7) «L'œuf du monde (*Brahmānda*) est l'enveloppe de l'Embryon d'Or (*Haryana-garbha*), germe primordial de la lumière cosmique et cet œuf est contenu dans les eaux primordiales cependant qu'il est couvé par le cygne symbolique *Hamsa* («L'oiseau unique»). L'œuf cosmique est la forme prise par *Brahma*, qui existait avant l'existence elle-même, au-delà de l'être et du nom être, et qui par sa propre énergie a divisé l'œuf divin en ciel et terre et créé le monde manifesté. Autrement dit l'embryon contenu dans l'œuf cosmique se situe au niveau le plus élevé de la cosmogonie, au-dessus de *Prajapati* «seigneur des Créatures» qui est l'expression de *Brahma* par rapport au degré d'existence de l'état humain et de *Purusha*, l'homme primordial dont sont issus les dieux et les hommes, et qui est la Victime, immolée par les Dieux eux-mêmes, dont le sacrifice était indispensable à la création. La nature de l'œuf cosmique flottant dans les eaux primordiales explique ainsi pourquoi l'ovum *anguinum* flotte contre le courant» (Le Roux 1969, 421). – F. Le Roux définit l'oursin fossile et celtique comme un objet symbolique rattaché à la prééminence sacerdotale (Le Roux 1969, 422) et assimile le fil d'or dans le mythe de l'*ovum anguinum* à un symbole de la lumière (qui flotterait dans les eaux primordiales avant le développement de l'univers). Côté indien, les textes védiques lui permettent de considérer l'œuf cosmique comme «l'existence elle-même, au-delà de l'Être et du Non-Eternel» (Le Roux 1969, 421). – Mentionnons également: Hymne à *Skambha*, *Atharva-Veda*, X, 7, 28 (Renou 1956, 160; 1967, 346); *Rig-Veda*, X, 121, 1 (Renou 1938, 123. 333; 1967, 333); *Taittirīya Āraṇyaka*, 10, 1 (Renou 1967, 334); *Rig-Veda*, X, 82 (Renou 1967, 332); *Mundaka Upanishad*, II, 10 (Renou 1967, 422); Mishra 2006, note 8.

## Bibliographie

- Ailloud 1961: H. Ailloud, Suétone, vies des douze césars. 2: Tibère, Caligula, Claude, Néron (Paris 1961).
- Atrops/Faure 2003: E. Atrops / M. Faure, L'ammonite du site magdalénien du Rocher de la Caille. Dans: H. Deloge / L. Deloge (éd.), Le Rocher de la Caille. Un site magdalénien de plein air au Saut-du-Perron, Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire (Loire). Mémoires de la Société Préhistorique Française 31 (Paris 2003) 223-225.
- Barthélemy/Depierre 1990: A. Barthélemy / G. Depierre, La nécropole gallo-romaine des Cordiers à Mâcon (Mâcon 1990).
- Breynius 1732: J. P. Breynius, De echinis et echinitis sive methodica echinorum distributione schediasma (Gedani 1732).
- Chauvet 1900: G. Chauvet, Ovum anguinum. Revue Archéologique 36, 1900, 281-285.
- Cotteau 1853: G. Cotteau, Paléontologie française. Description des mollusques et rayonnés fossiles. Série 1: Animaux invertébrés, Terrains crétacés. 6: Échinoïdes irréguliers [éd. par A. d'Orbigny] (Paris 1853).
- 1863: G. Cotteau, Echinides fossiles des Pyrénées (Paris 1863).
- Demnard/Néraudeau 2001: F. Demnard / D. Néraudeau, L'utilisation des oursins fossiles de la Préhistoire à l'époque gallo-romaine. Bulletin de la Société Préhistorique Française 98, 2001, 693-715.
- Eliade 1978: M. Eliade, Histoire des croyances et des idées religieuses. 1: De l'âge de la pierre aux mystères d'Eleusis (Paris 1978).
- Farago-Szekeres/Favreau/Gomez de Soto 2003: B. Farago-Szekeres / A. Favreau / J. Gomez de Soto, De nouveaux oursins fossiles à perforation artificielle polaire en Saintonge... en contexte gallo-romain. Bulletin de la Société Préhistorique Française 100, 2003, 801-802.
- Genin/Lavendhomme 1997: M. Genin / M.-O. Lavendhomme, Rodumna (Roanne, Loire), le village gallo-romain. Evolution des mobiliers domestiques. Documents d'Archéologie Française 66 (Paris 1997).
- Georges 2007: V. Georges, Le Forez du 6<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> millénaire avant J.-C. Territoires, identités et stratégies des sociétés humaines du Massif central dans le bassin amont de la Loire (France) [thèse de doctorat Univ. Bourgogne 2007]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00369820> (5.1.2014).
- Gomez de Soto 1998: J. Gomez de Soto, Le sanctuaire de Ribérolles (Charente) après l'âge du Fer, première approche. Journée Préhistorique et Protohistorique de Bretagne 1998, 41-43.
- 2002: J. Gomez de Soto, Les oursins fossiles utilisés par les hommes dans le Centre-Ouest de la France. Du mythe archéologique à la réalité. Bulletin de la Société Préhistorique Française 99, 2002, 386-390.
- Grenier 1923: A. Grenier, Les Gaulois (Paris 1923).
- Gricourt 1954: J. Gricourt, L'ovum anguinum en Gaule et en Perse. Ogam 6, 1954, 227-232.
- Guidotto 1976: E. Guidotto, Même l'homme de Neanderthal ramassait fossiles et minéraux. Minéraux et Fossiles, le Guide du Collectionneur 19, 1976, 29-32.
- Jacquet/Lucas-Gonzales/Mazuy 2006: P. Jacquet / A. Lucas-Gonzales / D. Mazuy, Nouvel aperçu sur le site gaulois de Goincet (Poncins, Loire). Dans: I. Chol (éd.), La mémoire des lieux. Hommage à Robert Périchon (1928-1999). Collection ERGA 8 (Clermont-Ferrand 2006) 65-89.
- Koukouvou 2011: A. Koukouvou, Paire de vases mastoïdes à vernis noir recouverts d'une feuille d'or. Dans: S. Descamps-Lequime (éd.), Au royaume d'Alexandre le Grand. La Macédoine antique [catalogue d'exposition] (Paris 2011) 350.
- Lambert 1903: J. Lambert, Description des echinides crétacés de la Belgique. Principalement de ceux conservés au Musée Royal de Bruxelles. 1: Etude monographique sur le genre Echinocorys. Extrait des Mémoires du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique 2 (Bruxelles 1903).
- Lambert/Thiéry 1966: J. Lambert / P. Thiéry, Essai de nomenclature raisonnée des échinides (Chaumont 1966).
- Lavendhomme 1997a: M.-O. Lavendhomme, Poncins, Goincet, PGO 97, Site n° 42 174 066. Document final de synthèse d'évaluation archéologique, A.F.A.N., Centre de documentation archéologique de la Loire [rapport inéd., Service régional de l'archéologie, Lyon, Centre de documentation archéologique de la Loire, Roanne 1997].
- 1997b: M.-O. Lavendhomme, Carte archéologique de la Gaule. 42: La Loire (Paris 1997).
- Lavendhomme/Guichard 1997: M.-O. Lavendhomme / V. Guichard, Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois. Documents d'Archéologie Française 62 (Paris 1997).
- Le Roux 1967: F. Le Roux, Note d'histoire religieuse, 47; L'œuf de serpent. Ogam 19/5-6, 1967, 495-504.
- 1969: F. Le Roux, L'ovum anguinum et l'oursin fossile. Dans: J. Bibauw (éd.), Hommages à Marcel Renard II. Collection Latomus 102 (Bruxelles 1969) 415-425.
- Leske 1778: N. G. Leske, Addimenta ad Jacobi Theodori Klein Naturalem Dispositionem Echinodermatum et Lucubratiunculam de Aculeis Echinorum Marinorum (Lipsiae 1778).
- Massé 1938: H. Massé, Croyances et coutumes persanes. Suivies de contes et chansons populaires I. Les Littératures Populaires de Toutes les Nations N. S. 4 (Paris 1938).
- Mishra 2006: P. Mishra, La Fin de la Souffrance. Le Bouddha dans le monde (Paris 2006).
- Morel 1971: J. Morel, Oursins perforés de la Saintonge. Bulletin de la Société Préhistorique Française 68, 1971, 281-288.
- Nourissat/Guyon/Jacquet 2007: S. Nourissat / M. Guyon / P. Jacquet, Sainte-Agathe-La-Bouteresse, La Bouteresse, Route Nationale 89 (Loire – Rhône-Alpes). Rapport de diagnostic archéologique [rapport inéd., Direction interrégionale Rhône-Alpes/Auvergne; Institut national de recherches archéologiques préventives, Bron 2007].
- Pauli 1975: L. Pauli, Keltischer Volksglaube. Amulette und Sonderbestattungen am Dürrnberg bei Hallein und im eisenzeitlichen Mitteleuropa. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte 28 (München 1975).
- Pérot 1917: F. Pérot, La survivance de l'oursin fossile. Bulletin de la Société Préhistorique Française 14, 1917, 100-102.

- Perrin/Decourt 2002: F. Perrin / J.-C. Decourt, L'aristocratie celte dans les sources littéraires. Recueil de textes commentés. Dans: V. Guichard / F. Perrin (éd.), L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au I<sup>er</sup> siècle après J.-C.). Actes de la table ronde organisée par le Centre archéologique européen du Mont Beuvray IUMR 5594 du CNRS, université de Bourgogne; Glux-en-Glenne, 10, 11 juin 1999. Collection Bibracte 5 (Glux-en-Glenne 2002) 337-412.
- Philippe 1998: M. Philippe, Les echinides miocènes du bassin du Rhône: révision systématique. Nouvelles Archives du Musée d'Histoire Naturelle de Lyon 36 (Lyon 1998).
- Pomérol 1975: C. Pomérol, Stratigraphie et paléogéographie. 2: Ere mésozoïque (Paris 1975).
- Ratel 1965: R. Ratel, Les tertres funéraires du Mont-Mercure à Barjon (Côte d'Or). Ogam 17, 1965, 211-229.
- 1977: R. Ratel, La nécropole gallo-romaine de »Gratte Dos« commune de Meuilley, Côte d'Or. Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est 28, 1977, 63-98.
- Raymond 1907: P. Raymond, L'oursin fossile et les idées religieuses à l'époque préhistorique. Revue Préhistorique 2, 1907, 133-139.
- Renou 1938: L. Renou, Hymnes et prières du Veda. Textes traduits du sanskrit (Paris 1938).
- 1946: L. Renou, Littérature sanskrite. Dans: J. Herbert / L. Raymond (éd.), Glossaire de l'Hindouisme. Fascicule V (Paris 1946).
- 1956: L. Renou, Hymnes spéculatifs du Veda. Connaissance de l'Orient 3 (Paris 1956).
- 1967: L. Renou, Le Veda (Paris 1967).
- Savin 1902: L. Savin, Catalogue raisonné des Echinides fossiles du département de la Savoie. Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Savoie 2, 8 (Chambéry 1902).
- 1905: L. Savin, Révision des Echinides fossiles du département de l'Isère (Grenoble 1905).
- Smith 1894: W. G. Smith, Man, the primeval savage. His haunts and relics from the hill-tops of Bedfordshire to Blackwall (London 1894).
- Sterckx 2009: C. Sterckx, »L'Âirne Fhingheine« et la vision préchrétienne de la création du monde. Dans: J. Cession-Loupe (éd.), Les Celtes aux racines de l'Europe. Actes du colloque tenu au Parlement de la Communauté Française de Belgique et au Musée Royal de Mariemont les 20 et 21 octobre 2006. Monographies du Musée Royal de Mariemont 18 (Mariemont 2009) 57-67.
- Thiollier 1891-1892: N. Thiollier, Découverte d'antiquités gallo-romaines à Goincet, commune de Poncins. Bulletin de La Diana 6, 1891-1892, 271-274.
- Toutain 1920: J. Toutain, Les cultes païens dans l'empire romain. 3: Les cultes indigènes nationaux et locaux. Afrique du Nord, Péninsule Ibérique, Gaule. Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences Religieuses 31 (Paris 1920).
- Trombetta 1999: P.-J. Trombetta, Le fascinum de Meaux ou le bon membre et le mauvais œil. Archéologia 358, 1999, 28.
- Vaginay/Guichard 1984: M. Vaginay / V. Guichard, Une fosse de La Tène moyenne du site de Goincet (Poncins, Loire). Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est 35, 1984, 191-226.
- 1988: M. Vaginay / V. Guichard, L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981). Documents d'Archéologie Française 14 (Paris 1988).
- Vaginay/Guichard/Juliaa 1985: M. Vaginay / V. Guichard / J.-F. Juliaa, Les Ségusiaves à l'âge du Fer. Bilan de vingt années de recherches [catalogue de l'exposition] (Feurs 1985).
- Valette 1999: P. Valette, Forum Segusiavorum. Le cadre urbain d'une ville antique (I<sup>er</sup> s.-III<sup>e</sup> s.) (Lyon 1999).
- Vaginay/Valette 1982: M. Vaginay / P. Valette, Sauvetage sur un site protohistorique de Goincet (commune de Poncins). Cahiers Archéologiques de la Loire 2, 1982, 109-111.
- Zavoroni 2008: A. Zavoroni, Les dieux gaulois à la bourse. Gerión 26/1, 2008, 327-347.

## Zusammenfassung / Abstract / Résumé

### Ein fossiler Seeigel von der keltischen Fundstelle Goincet im Forez (Poncins, dép. Loire) und ein Ausblick auf das *ovum anguinum*

Dieser Artikel behandelt die neue Entdeckung eines versteinerten Seeiegels in einem archäologischen Fundkontext. Das Exemplar weist die notwendigen Charakteristika auf, um seine Art und seine vermutete Herkunft genauer bestimmen zu können. Der fossile Seeigel wurde wahrscheinlich aus einer Entfernung von mehreren Hundert Kilometern herbeigebracht. Es wird auch sein archäologischer Kontext untersucht, der sich im Bereich einer Straße in einer protourbanen Besiedlung befindet. Die archäologische Schicht mit dem Seeigel wird an das Ende des 1. Jahrhunderts v. Chr. datiert. Weiterhin wurde eine forschungsgeschichtliche Bilanz der Funde von versteinerten Seeiegeln in ihrem vorkeltischen, keltischen und gallo-römischen Kontext in Westeuropa gezogen. Dies führt zu einem kosmologischen Verständnis dieser Art von Fossilien im keltischen Glauben nach den Berichten von Plinius dem Älteren. Dieser Überblick zeigt die Bedeutung des versteinerten Seeiegels von Goincet, der nicht weit von Lugdunum, der Hauptstadt Galliens und Geburtsort des Kaisers Claudius, gefunden worden war. Die Kaiser Augustus, Tiberius und Claudius kämpften immer stärker gegen die religiöse Lehre der Druiden. Versteinerte Seeigel wurden aber weiterhin rituell verwendet.

### **A fossil sea urchin from the Celtic site Goincet in the Forez (Poncin, dép. Loire) and a perspective at the meaning of *ovum anguinum***

This article focuses on the discovery of a new fossil sea urchin in an archaeological find context. The specimen presents the necessary characteristics to define its species and its potential geographic origin. This sea urchin was probably transported for several hundred kilometres and comes from the archaeological context along a track in a Celtic proto-urban sector and from a layer dating to the end of the 1<sup>st</sup> century BC. A historiographical assessment of similar fossil sea urchins discovered in Proto-Celtic, Celtic or Gallo-Roman contexts of Western Europe results in a cosmological understanding of this fossil object based on a Celtic belief reported by Pliny the Elder. This overview shows the importance of the Goincet fossil urchin which was found near Lugdunum, capital of the Gauls and birthplace of Emperor Claudius. Historically, the emperors Augustus, Tiberius and Claudius fought increasingly bitterly against the religious doctrine of the Druids. Still, fossil sea urchins continued to be used in ritual contexts.

### **Un oursin fossile sur le site celtique de Goincet en Forez (Poncin, dép. Loire) et la perspective de l'*ovum anguinum***

Cet article relate la découverte d'un nouvel oursin fossile en contexte archéologique. Le spécimen présente les caractéristiques nécessaires à la définition de son espèce et de sa provenance la plus probable. Le transport de cet oursin fossile dépasse probablement plusieurs centaines de kilomètres. Il est aussi question de préciser son contexte archéologique qui se trouve le long d'une voie à l'intérieur d'un espace proto-urbain d'origine celtique. Le niveau archéologique qui contenait l'oursin date de la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Par ailleurs, nous avons jugé bon d'opérer un bilan historiographique des découvertes d'oursins fossiles en contexte proto-celtique, celtique ou gallo-romain à l'échelle de l'Ouest de l'Europe. Cela débouche sur une approche cosmologique de cet objet fossile au travers d'une croyance celtique relatée par Plinius l'Ancien. Ce tour d'horizon montre l'importance de l'oursin fossile de Goincet retrouvé non loin de Lugdunum, capitale des Gaules et lieu de naissance de l'Empereur Claude. Sur le plan historique, les empereurs Auguste, Tibère et Claude ont lutté de plus en plus fortement contre la doctrine religieuse des druides. Les oursins fossiles demeurent présents en contexte rituel.

#### *Schlüsselwörter / Keywords / Mots clés*

Frankreich / La Tène / Fossilie / keltische und gallo-römische Religion / Druiden  
France / La Tène period / fossils / Celtic and Gallo-Roman religion / druids  
France / La Tène / fossile / religion celtique et gallo-romaine / druide

#### **Vincent Georges**

Institut national de recherches archéologiques préventives  
UMR 6298 ARTeHIS  
48 rue Charles de Gaulle  
F - 42300 Roanne  
vincent.georges@inrap.fr

#### **Michel Philippe**

Musée des Confluences  
86 quai Perrache  
F - 69002 Lyon  
mipauphi@wanadoo.fr

#### **Daniel Barthélemy**

Institut national de recherches archéologiques préventives  
UMR 6298 ARTeHIS  
57 rue Gambetta  
F - 71000 Mâcon  
daniel.barthelemy@inrap.fr

